



L'arrêt Canal de Craponne du 6 mars 1876

Commentaire d'arrêt publié le **01/01/2026**, vu **120 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Par Maxime Bizeau, Avocat de formation, diplômé de l'école d'avocats du Barreau de Paris

L'arrêt Canal de Craponne (Cass. Civ., 6 mars 1876) est l'un des arrêts les plus célèbres rendus en matière de droit des contrats. Il consacre le rejet de la théorie de l'imprévision.

La théorie de l'imprévision permet de modifier le contrat si ce dernier est devenu déséquilibré en raison d'un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://fiches-droit.com/arret-canal-de-craponne>